



Dr. Philip Laternser

Avocat, spécialiste FSA en droit des successions,
Partner

Contact

Bureau Berne
Tel. +41 58 200 35 53
philip.laternser@kellerhals-carrard.ch

Kellerhals Carrard Berne

Effingerstrasse 1
Case postale
3001 Berne

Avocat expérimenté, titulaire du brevet de notaire et spécialiste FSA en droit successoral pour toutes les phases du développement de l'entreprise, la planification successorale privée et l'exécution des droits successoraux.

Philip Laternser est spécialisé dans le droit des sociétés et des successions. Il conseille les entrepreneurs(euses) et les organes dirigeants de personnes morales dans la mise en œuvre de réglementations internes et externes, l'application et la rédaction de contrats, l'achat et la vente d'entreprises ainsi que les restructurations telles que les fusions et transformations. En tant qu'avocat spécialiste FSA en droit des successions, il met l'accent sur la planification successorale et patrimoniale (notamment plans de relève), le règlement de successions (y c. partages successoraux) et la représentation de clientes et clients dans les litiges judiciaires de droit successoral.

Expertise

Droit des sociétés et des entreprises / M&A



Notaire



Clients privés



Board of Directors

- G&K Holding AG, Soleure, membre du conseil d'administration
 - Genossenschaft Zentrum Lindengarten, Stettlen, membre de l'administration
 - Haus Christofferus, Renan (BE), membre du comité
-

Expérience

- 2021
collaborateur sénior chez Kellerhals Carrard, Berne
 - 2016
collaborateur chez Kellerhals Carrard, Berne
 - 2011 – 2015
doctorant en emploi à la Chaire de philosophie et théorie du droit, de sociologie du droit et de droit international public de l'Université de Zurich (prof. Matthias Mahlmann)
 - 2010 – 2015
avocat et notaire chez Rhyner & Schmidt Rechtsanwälte, Glaris
 - 2008 – 2010
juriste à l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments de Glaris
 - 2008 – 2009
avocat-stagiaire chez Rhyner & Schmidt Rechtsanwälte, Glaris
 - 2004 – 2008
collaborateur juridique dans une étude d'avocats zurichoise et glaronnaise
-

Affiliations

- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
 - Association des avocats bernois (AAB)
-

Formation

- 2021
avocat spécialiste FSA en droit successoral, Fédération Suisse des Avocats (FSA)
 - 2016
doctorat en droit, Université de Zurich
 - 2010
brevet d'avocat et de notaire, Canton de Glaris
 - 2008
licence en droit, Université de Zurich
-

Langues

Allemand, Anglais

Publications

Der Schutz des Erblassers vor Fremdbestimmung – Erbenwürdigkeit
und weitere Abwehrmassnahmen

Dr. Philip Laternser

2024

Vortrag gehalten anlässlich des Schulthess Forum Erbrecht 2024, am
19.03.2024 in Zürich
